



Changement d'adresse de siège social

Par Jeremy B

Bonjour,

Mes questions portent sur l'adresse su siège social d'une entreprise.

Le contexte:

J'ai emménagé il y a bientôt 3ans maintenant dans une maison en tant que locataire. Il n'y a pas longtemps, j'ai reçu (encore) un courrier destiné à un ancien locataire que j'appellerai ici Mr X (ce n'est pas son vrai nom bien entendu)

La démarche est simple, je note sur le courrier qu'il n'habite plus a cette adresse et je le renvoi.

Mais cette fois j'ai fait quelque recherche sur internet pour essayer de trouver Mr X car certain courrier, au vue du cachet, me semblait tout de même important.

Dès la première recherche, premier résultat, je suis tombé sur une société individuelle au nom de Mr X portant le même nom mais ... dont le siège social est domicilié à son ancienne adresse, qui est maintenant la mienne.

J'ai fini par réussir à joindre Mr X par téléphone afin de lui faire part des courriers que je reçois qui ne me sont pas destiné ainsi que l'adresse du siège social de son entreprise qui n'est pas à jour afin qu'il fasse le nécessaire

Je constate aujourd'hui que le changement n'est toujours pas fait

Question:

-Comment pourrais-je l'inciter plus à faire le nécessaire ? (je n'ai connaissance que de son numéro de téléphone et son entreprise sur société.com)

-Il y a-t-il un risque quelconque pour moi ? Si oui lequel ?

En vous remerciant par avance pour vos réponses